

SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENTS ROUTIERS : QUE PEUVENT FAIRE LES ÉLUS ?

Les outils de modération de la vitesse

Carcassonne – jeudi 12 mai 2016











Les différents dispositifs

- Les chicanes
- Les écluses
- Les surélévations de chaussée
- Les mini giratoires

- Caractéristique principale
 - o Imposer une déviation de la trajectoire
- Cadre réglementaire
 - Pas de texte spécifique type décret ou norme : respect des règles de conception de toute voirie urbaine (code de la route, de la voirie routière et de l'environnement, IISR, accessibilité PMR ...)
- Références
 - Guide des chicanes et écluses sur voiries urbaines CERTU avril 2012
 - Fiche CERTU N° 14 mai 2007
- Domaine d'emploi
 - Principalement en entrée d'agglomération
 - En présence d'alignement droit pour casser les perspectives

Avantages

L'ingénierie au service des collectivités

- Marque la transition entre la rase campagne et l'agglomération
- Influence forte sur les usagers rapides

Inconvénients

- Nécessite en général une acquisition de terrain
- Peu efficace sur les deux roues motorisés
- Peut présenter un danger pour les cyclistes : aménager une voie d'évitement
- Coût : peut nécessiter la création d'une structure de chaussée

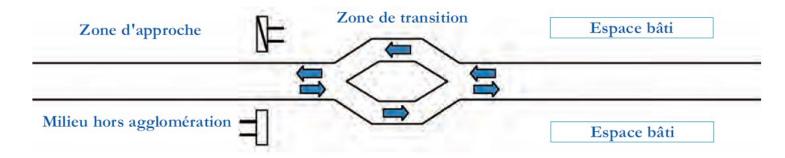
Différents types

- Chicane avec îlot symétrique
- Chicane avec îlot asymétrique
- Chicane sans îlot simple ou double



Agence ATD// Les chicanes avec îlot Départementale L'ingénierie au service des collectivités L'ingénierie au service des collectivités

Schéma



© CERTU

- **Avantages**
 - Bien perçue, forme couramment rencontrée
- Inconvénients
 - Emprise foncière
 - Coût (structure de chaussée, acquissions foncières, etc.)



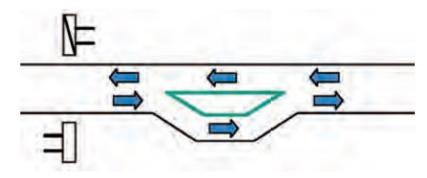
Agence ATD// Les chicanes avec îlot Départementale L'ingénierie au service des collectivités L'ingénierie au service des collectivités





Les chicanes avec îlot L'ingénierie au service des collectivités asymétrique

Schéma



© CERTU

Avantages

- Emprise plus réduite que pour l'écluse symétrique
- La voie sans contrainte peut plus facilement être aménagée pour le passage des convois exceptionnels

Inconvénients

- **Inefficace dans un sens** de circulation
- **Tentation d'éviter** la contrainte en passant à contresens



Agence ATD// Les chicanes avec îlot Départementale L'ingénierie au service des collectivités Asymétrique asymétrique





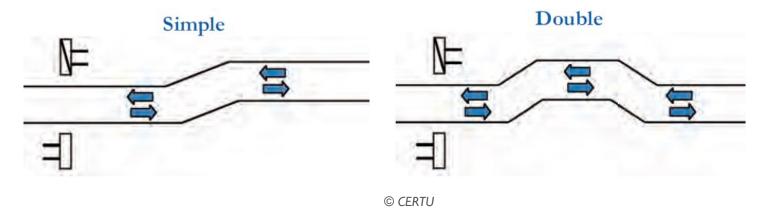
Agence ATD// Les chicanes avec îlot Départementale L'ingénierie au service des collectivités Asymétrique





Les chicanes sans îlot simple ou double

Schémas

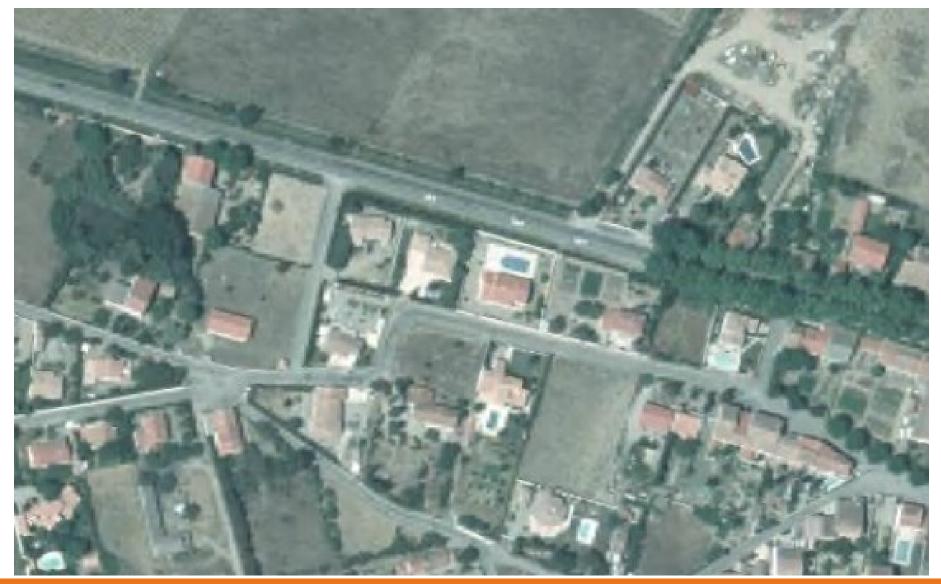


- Avantages
 - Adaptée pour des vitesses d'approche de 50 Km/h
- Inconvénients
 - Déport moins lisible en cas de vitesse d'approche élevée du fait de l'absence de séparation marquée des flux



Agence ATDM Les chicanes double sans îlot

L'ingénierie au service des collectivités



Les outils de modération de la vitesse - 12 mai 2016



Agence ATDM Les chicanes double sans îlot Départementale ATDM Les chicanes double sans îlot

L'ingénierie au service des collectivités



Les outils de modération de la vitesse - 12 mai 2016



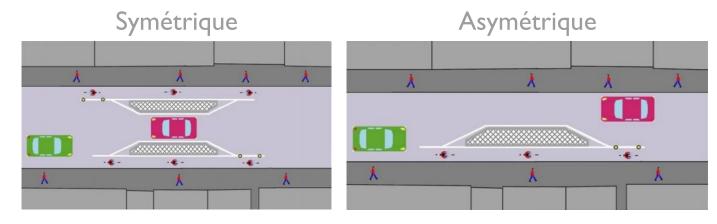
Agence ATD// Les chicanes double sans îlot



- Caractéristique principale
 - Créer un rétrécissement de chaussée qui impose une circulation alternée
- Cadre réglementaire
 - Pas de texte spécifique type décret ou norme : respect des règles de conception de toute voirie urbaine (code de la route, de la voirie routière et de l'environnement, IISR, accessibilité PMR ...)
- Références

- Guide des chicanes et écluses sur voiries urbaines CERTU avril 2012
- Domaine d'emploi
 - Agglomération
- Différents types
 - o Ecluse simple symétrique et asymétrique
 - Ecluse double asymétrique

Schéma du dispositif



© CERTU

- Avantages
 - Faciles à réaliser
 - Peu onéreuses
 - Expérimentation très facile
- Inconvénients
 - ►aible efficacité en l'absence de trafic → possibilité de réaliser en complément un plateau ralentisseur ou un coussin
 - Ne concerne qu'un sens de circulation pour les écluses asymétriques



Agence ATD11 Les écluses simples ementale ATD11





Agence ATD// Les écluses simples avec Départementale L'ingénierie au service des collectivités L'ingénierie au service des collectivités L'ingénierie au service des collectivités surélévation de chaussée



Coussin « Lyonnais » - préfabriqué en béton



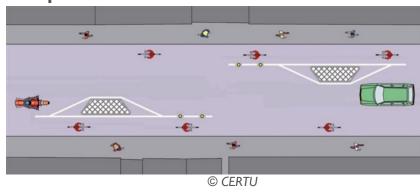
Plateau ralentisseur



Agence ATD// Les écluses expérimentales Départementale ATD// Les écluses expérimentales



Schéma du dispositif



Avantages

- Faciles à réaliser
- Peu onéreuses
- Expérimentation très facile
- o Efficace même en cas de trafic faible en raison de l'effet de chicane
- O Peut être réalisé en matérialisant du stationnement

Inconvénients

 Peu compatible avec les engins agricoles larges et les transports exceptionnels longs



Agence ATD// Les écluses asymétriques Départementale L'ingénierie au service des collectivités doubles

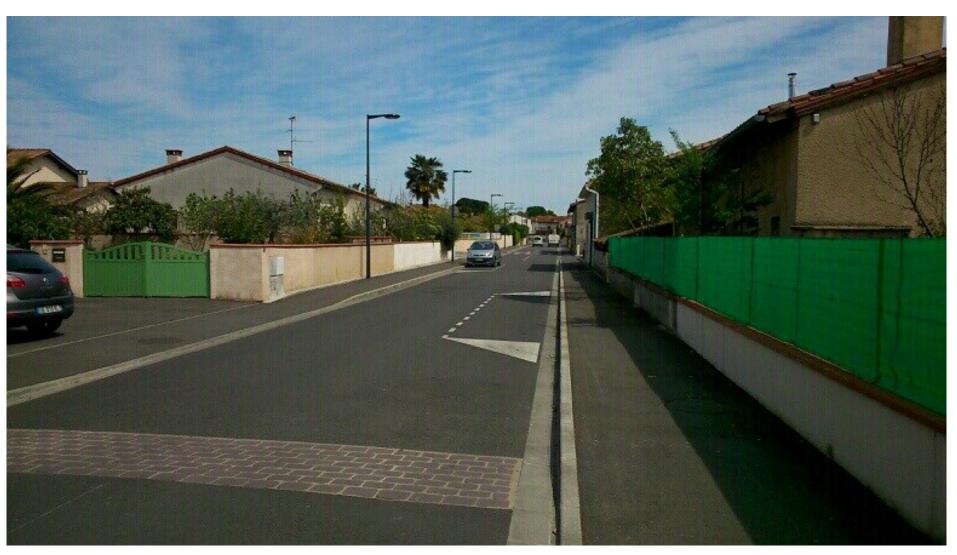


ATD// Les écluses asymétriques





Agence ATD// Les écluses asymétriques Départementale Départementale L'ingénierie au service des collectivités doubles - stationnement



- Caractéristique principale
 - O Créer un inconfort par la modification du profil en long
- Cadre réglementaire
 - O Décret 94-447 du 27 mai 1994 (types dos d'âne et trapézoïdaux)
 - Norme NFP 98-300 du 16 mai 1994 (types dos d'âne et trapézoïdaux)
- Références
 - Guide des coussins et plateaux CERTU juin 2010
- Différents types
 - Ralentisseur de type dos d'âne et de type trapézoïdal
 - o Coussin
 - Plateau

7 Ralentisseur type dos d'âne L'ingénierie au service des collectivités et de type trapézoidal

Domaine d'emploi

- Agglomération, aire de service ou de repos, chemin forestier
- Zone limitée ponctuellement à 30 Km/h ou zone 30
- Ne peut être isolé : doit être combiné à un autre dispositif modérateur de la vitesse et situé à moins de 150 m de ce dernier

Interdiction

- Sur les RGC (Route à Grand Circulation) et sur les voies supportant un trafic supérieur à 300 PL/j ou supérieur à 3000 véh/j en moyenne journalière annuelle
- A moins de 200 m de l'entrée d'agglomération
- Sur des circuits de lignes régulières de transport en commun (>10 bus/jour/sens) et sur les voies desservant un centre de secours sauf accord de ceux-ci
- Sur les ouvrages d'art et à moins de 25 m de part et d'autre
- Sur les voies dont la déclivité est supérieure à 4 %
- Dans les virages de rayon inférieur à 200 mètres et en sortie de ces derniers à une distance de moins de 40 mètres de ceux-ci

Mise aux normes

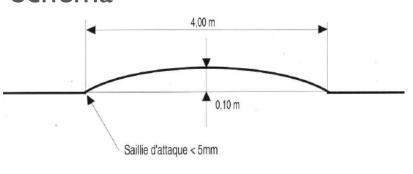
Tous ces ralentisseurs doivent être conformes aux décret depuis le 4 juin 1999

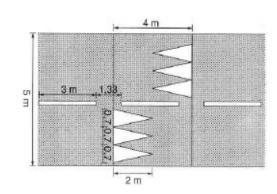


Ralentisseur type dos d'âne

L'ingénierie au service des collectivités







© CERTU

Ne comporte pas de passage piéton

Avantages

- Très efficace sur tous types de véhicules
- Facile à réaliser
- Peu onéreux

Inconvénients

- Peut s'avérer dangereux pour les deux roues motorisés en cas de mauvaise perception
- Bruyant en cas de trafic poids lourds et bennes agricoles (surtout à vide)
- Modifie l'écoulement des eaux pluviales

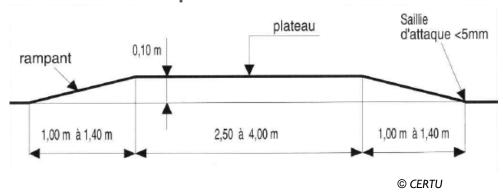


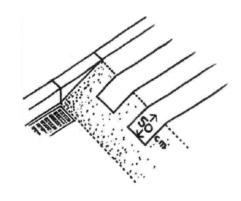
ATD11 Ralentisseur type dos d'âne



Ralentisseur type L'ingénierie au service des collectivités trapézoidal

Schéma du dispositif





Comporte obligatoirement un passage piéton

Avantages

- Très efficace sur tous types de véhicules
- Facile à réaliser
- Peu onéreux

Inconvénients

- Peut s'avérer dangereux pour les deux roues motorisés en cas de mauvaise perception
- Bruyant en cas de trafic poids lourds et bennes agricoles (surtout à vide)
- Modifie l'écoulement des eaux pluviales

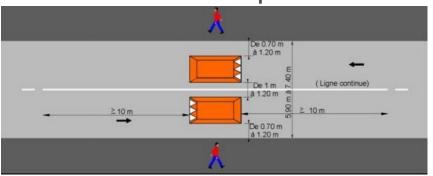
Domaine d'emploi

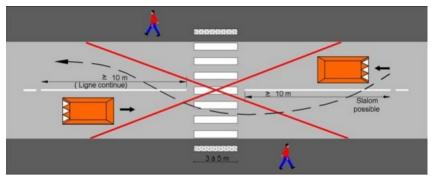
- Agglomération, aire de service ou de repos
- Voies de lotissement hors agglomération
- Aires de stationnement
- Zone limitée ponctuellement à 30 Km/h ou zone 30

Implantations à éviter

- Sur les voies supportant un trafic supérieur à 10 000 véh/j et s'il existe un trafic significatif de deux roues motorisés
- A moins de 100 m de l'entrée d'agglomération sauf s'il existe un aménagement de l'entrée (chicane ...)
- Sur les voies desservant un centre de secours sauf accord de ceux-ci
- Sur les ouvrages d'art ou à proximité (vibrations et effets dynamiques)
- Sur les chaussées inférieures à 5,90 m (5,50 m en zone 30) ou
 3,15 m (2,75 m en zone 30) pour les voies unidirectionnelles
- Dans les zones de rencontre
- Dans les virages de rayon inférieur à 200 mètres et en sortie de ces derniers à une distance de moins de 40 mètres de ceux-ci

Schéma du dispositif





© CERTU

Avantages

- Efficace sauf sur les deux roues motorisés, les PL, les transports en commun et les engins agricoles
- Facile à réaliser (possibilité de dispositif amovible)
- Peu onéreux
- Peu pénalisant pour les vélos
- Ne modifie pas l'écoulement des eaux pluviales

Inconvénients

- Peut s'avérer dangereux pour les deux roues motorisés en cas de mauvaise perception
- Bruyant



Coussin « Lyonnais » - préfabriqué en béton



Coussin en enrobé

Avantages

L'ingénierie au service des collectivités

- Economique
- Facile à réaliser
- Peu pénalisant pour les vélos
- Ne modifie pas l'écoulement des eaux pluviales

Inconvénients

- o Risque d'accident après usure (glissance, arrachement, etc.)
- Peu efficace, même sur les VL
- Aucun effet sur les PL et deux roues motorisées
- Bruyant
- Durabilité limité





© Midi-Libre

Domaine d'emploi

L'ingénierie au service des collectivités

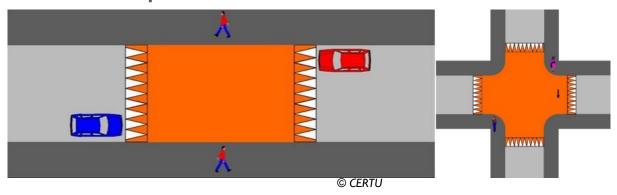
- Agglomération, aire de service ou de repos
- Voies de lotissement hors agglomération
- Aires de stationnement
- Zone limitée ponctuellement à 30 Km/h, zone 30 ou zone de rencontre

Implantations à éviter

- Sur les voies desservant un centre de secours sauf accord de ceux-ci
- A moins de 50 m de l'entrée d'agglomération sauf s'il existe un aménagement de l'entrée (chicane ...)
- Sur les ouvrages d'art ou à proximité (vibrations et effets dynamiques)
- En implantations successives sur une ligne régulière de transport en commun de trafic supérieur à 10 bus/jour/par sens
- Pas de rampe dans un virage de rayon inférieur à 50 mètres et à moins de 2 m de part et d'autre de celui-ci

Plateau ralentisseur

Schéma du dispositif



Avantages

- Efficace sur tous types de véhicules si la pente du rampant est adaptée
- Peut être aménagé sur tous types de voies
- S'intègre bien dans le paysage urbain et facilite les traversées piéton

Inconvénients

- Plus contraignant pour les vélos et les bus que le coussin
- Plus onéreux que le coussin
- Modifie l'écoulement des eaux pluviales
- Peut s'avérer dangereux pour les deux roues motorisés en cas de mauvaise perception (moins que le coussin)
- Peut être bruyant en cas de trafic poids lourds et bennes agricoles (surtout à vide)

Les outils de modération de la vitesse - 12 mai 2016









Caractéristique principale

o Imposer une perte de priorité à toutes les branches d'un carrefour

Cadre réglementaire

- Article R I I 0-2 code de la route
- Décrets n° 95-1090 et 95-1091 du 09 octobre 1995
- Décret n° 2010-3090 du 12 novembre 2010

Références

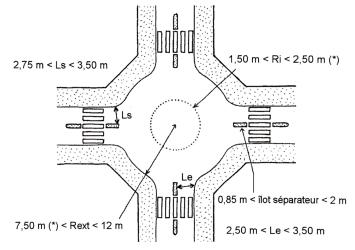
- Guide les mini giratoires, textes et recommandations CERTU (décembre 1997)
- Guide des carrefours urbains du CERTU (2010)
- Evaluation des mini giratoires Toulousains

Domaine d'emploi

- o Principalement en agglomération
- O Possible en rase campagne depuis le décret du 12 novembre 2010

Schéma du dispositif

- Rayon < 12 m
- O Tout l'anneau centrale est franchissable
- O Peut être réalisé sur un plateau



Dimensions recommandées pour les mini-giratoires (*) Valeurs pouvant être dépassées

Avantages

- Réduction des vitesses, notamment sur les branches anciennement prioritaires
- Réduction des points de conflit dans le carrefour;
- Pas d'attente inutile et non crédible (par opposition aux carrefours à feux)
- o Pas d'arrêt dans le carrefour, donc pas de blocage
- Possibilité de demi-tours

Inconvénients

 Circulation à gauche par des véhicules légers si l'angle entre deux branches successives est faible ou sur l'îlot central si l'anneau central n'est pas suffisamment dissuasif











Visitez le site internet de l'Agence

www.atdll.fr







